

BOURSE DEPARTEMENTALE D'ENSEIGNEMENT PROTECTION DE L'ENFANCE

ANNÉE SCOLAIRE 2025-2026
AIDE FINANCIERE ALLOUEE POUR
UNE PERIODE DE 10 MOIS

I - Renseignements concernant le demandeur

Dossier à retourner impérativement **avant le 15 octobre 2025**
au

Conseil Départemental des Hauts-de-Seine
Direction Enfance, Adolescence et Famille
Service Pilotage des Etablissements, Gestion des Droits et Prestations
Unité Droits de l'Enfant et de la Famille
92731 Nanterre cedex

droits-de-lenfant@hauts-de-seine.fr

Tout dossier incomplet ou transmis hors délais ne sera pas instruit

Etat civil	Coordonnées
Nom :	Adresse :
Prénom :	
Date de naissance : / /	Ville :
Age ⁽¹⁾ : ans	Code postal : __ __ __ __ __
Sexe : ☐ Féminin ☐ Masculin	Téléphone : __ __ __ __ __
Situation de famille :	Portable : __ __ __ __ __
☐ Célibataire	Email :
☐ Marié(e)	@.....•.....
☐ Divorcé(e)	
(1) L'âge maximum pour bénéficier de la bourse d'enseignement est fixé à 26 ans inclus. Néanmoins et afin de favoriser la finalisation de l'année d'études, la bourse pourra être attribuée en totalité si le jeune atteint son 27^{ème} anniversaire après le 1^{er} janvier de l'année scolaire en cours.	

II - Renseignements concernant le suivi par le service des solidarités territoriales

Durant votre minorité, vous releviez du :

Service départemental d'accueil familial de	ou	Service des solidarités territoriales n°.....
--	----	---

• *Nom du référent :*

• *Date de prise en charge par le service des solidarités territoriales :*

du : au

S'agit-il : ☐ première demande ☐ renouvellement

III - Renseignements concernant la scolarité du demandeur

➤ **Année 2024-2025**

Niveau d'étude :

Diplôme préparé :

Etablissement fréquenté : (indiquer le nom et l'adresse)

.....

.....

Avez-vous bénéficié d'une autre bourse que celle accordée par le Conseil départemental des Hauts-de-Seine ?

☐ oui, précisez laquelle

montant :€

☐ non

➤ **Année 2025-2026**

Diplôme préparé :

Etablissement fréquenté : (indiquer le nom et l'adresse)

.....

.....

Avis motivé du chef d'établissement scolaire de l'année scolaire en cours
--

Etudiant inscrit en :

Avis :

.....

Cachet de l'Etablissement

A, le

Signature du chef d'établissement

N.B : Le chef d'établissement vérifiera au préalable les renseignements indiqués sur la demande concernant la scolarité..

IV – Budget prévisionnel mensuel

DEPENSES MENSUELLES en €		RESSOURCES MENSUELLES en €	
Frais de scolarité ⁽²⁾		Salaires ou indemnités ⁽²⁾	
Frais d'hébergement ⁽²⁾		Allocation logement ⁽²⁾	
Frais de transport ⁽²⁾		Autres allocations ⁽²⁾	
Frais de nourriture			
Frais de vêtue		Autres ressources (ex : aide financière familiale)	
Argent de poche			
Frais de sécurité sociale ⁽²⁾			
Frais de mutuelle ⁽²⁾			
TOTAL		TOTAL	

(2) Somme à expliciter

PIECES JUSTIFICATIVES

à joindre obligatoirement à la demande

- ☐ Relevé d'identité bancaire ou postal libellé à votre nom
Merci de prévenir de tout changement d'adresse ou de compte bancaire
- ☐ Photocopie de la demande de la bourse nationale pour les lycéens et de la bourse d'enseignement supérieur pour les étudiants
- ☐ Photocopie de la carte d'identité ou du passeport ou copie de la carte de résident temporaire
- ☐ Justificatif de domicile (quittance de loyer, EDF ou téléphone)
- ☐ Copie du dernier avis imposition sur le revenu
- ☐ Justificatifs concernant les éléments du budget prévisionnel mensuel
- ☐ Un certificat de scolarité pour l'année 2025-2026
- ☐ La notification d'attribution conditionnelle, puis le justificatif d'attribution ou de refus de la bourse de l'Education Nationale (CROUS) ou autre bourse

RAPPEL

- Les dossiers d'attribution d'une bourse départementale d'enseignement sont établis pour une seule année scolaire.
- Pour obtenir la bourse du Conseil départemental des Hauts-de-Seine, au titre de l'année scolaire ou universitaire 2025-2026, **vous devez déposer obligatoirement un dossier de demande de bourse nationale d'études, de bourse d'enseignement supérieur ou autres bourses et joindre une copie de cette demande à votre dossier d'inscription.**
- **La bourse d'études octroyée par le Département des Hauts-de-Seine est considérée comme une aide complémentaire aux bourses précitées** et ne peut en aucun cas être attribuée si vous avez omis de faire la demande de la bourse nationale, Crous, ou autres bourses.
- Si vous avez besoin de renseignements complémentaires pour remplir votre dossier, vous pouvez solliciter l'Unité Droits de l'Enfant et de la Famille, par courriel, à l'adresse de messagerie suivante : **droits-de-lenfant@hauts-de-seine.fr**.

Je certifie avoir pris connaissance des règles liées à l'attribution de la bourse du Département des Hauts-de-Seine et je certifie sincère et exactes les informations portées sur cette demande.

A, le.....

Signature du demandeur

Date limite d'envoi le 15 octobre 2025

Tout dossier incomplet sera retourné